

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**SCIENCES ET TECHNOLOGIES APPLIQUEES ET  
COMMUNICATION**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 04 17 02 U21 D2</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 mai 2008,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIEME DEGRE (ou le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR) ou l'attestation de réussite des unités de formation 041701U11D1 « Formation générale : expression orale et écrite en français » et 041703U11D1 « Formation générale : sciences humaines ».

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Sciences et technologies appliquées : ateliers	CT	F	80
Communication: ateliers	CT	F	80
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	40
Total des périodes			200

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Sciences et technologies appliquées

*A partir du vécu de l'étudiant, de sujets d'actualité dans les domaines scientifique et technologique ou de thèmes proposés par l'enseignant, en s'appuyant sur des situations concrètes se prêtant à une approche globale et en recourant à des média variés,*

l'étudiant est capable :

- ◆ d'expliciter le rôle des ressources naturelles dans la vie de tous les jours et les mesures à mettre en œuvre pour leur utilisation rationnelle ;
- ◆ d'évaluer l'impact des découvertes scientifiques et d'innovations technologiques sur notre mode de vie ;
- ◆ d'observer et de décrire les activités humaines qui modifient l'environnement naturel ou technologique et qui peuvent mettre en danger l'équilibre naturel et la diversité des espèces ;
- ◆ d'identifier l'influence d'un mode de vie sur sa santé et celle des autres ;
- ◆ de cerner ses besoins en matière d'appareils ou accessoires procédant des nouvelles technologies ;
- ◆ de respecter la sécurité physique et l'intégrité des personnes dans le cadre de la vie quotidienne ;
- ◆ d'estimer l'influence sur les écosystèmes des choix politiques, économiques, industriels et technologiques ;
- ◆ d'évaluer les enjeux écologiques liés à la production d'aliments et de déchets ;
- ◆ d'expliciter l'interdépendance des différentes disciplines mathématiques, scientifiques et technologiques.

- ◆ de contextualiser la situation ;
- ◆ d'en identifier les répercussions externes ;
- ◆ d'appliquer les règles principales d'orthographe et de syntaxe dans des productions personnelles avec une tolérance d'erreurs de 20%.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ la pertinence de la sélection de la situation et du choix des sources et des médias,
- ◆ la précision du vocabulaire et des concepts utilisés ;
- ◆ la rigueur de l'analyse,
- ◆ la qualité de l'argumentation développée,
- ◆ la clarté de l'expression écrite et/ou orale,

## **6. CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé de travailler avec des groupes qui ne dépassent pas douze étudiants.